

## PRÉSENTATION

C'est à la lumière des propositions faites au BAPE (Lachenaie et Matane) que je me permets de commenter le projet de plan de gestion des déchets déposé par la CMM.

En 1994, j'ai vécu le **Nicaragua**, un des pays les plus pauvres des Amériques. Pendant un mois, j'ai accompagné un groupe d'étudiants impliqués dans un projet de solidarité internationale (Liaisonneuve). Lors de la visite d'un **bidon-ville**, où j'ai côtoyé la vraie misère humaine, notre **SOCIÉTÉ de SURCONSOMMATION** et de **GASPILLAGE** m'a frappé comme un coup de poing au visage. Le dépotoir sert d'épicerie et de magasin général.

Aujourd'hui, je raconte ça à l'occasion d'un forum organisé pour savoir s'il y aura agrandissement du dépotoir, **TERMINAL** de notre **SURCONSOMMATION** et de notre **GASPILLAGE**.

## PREMIÈRE PARTIE : les recommandations au BAPE

Dans cette partie, il est question des solutions présentées au BAPE afin de mieux gérer les vidanges, en commençant par une ré-appropriation du vocabulaire de façon que ce ne soit que les **déchets** qui se retrouvent aux lieux d'élimination, c'est-à-dire, les matières qui ne sont ni utilisables, ni recyclables ou ni compostables.

Les solutions proposées reposent sur le tri à la source de façon à acheminer obligatoirement au bon lieu de traitement ce qui doit l'être:

1. **utilisable** >>> éco-centre
2. **recyclable** >>> centre de recyclage
3. **compostable** >>> tas de compost
  - matière sèche** >>> bac de matières sèches >>> dépotoir
  - matière humide** >>> bac des matières humides >>> centre de compostage

Il faudrait que les super-bac ne puissent servir que pour la disposition des matières recyclables et le petit bac actuel de récupération, pour la disposition des déchets.

Pour savoir c'est quoi, vraiment, une matière utilisable et ce qu'on peut en faire, il faudrait en dresser une liste, ce que pourrait faire un groupe d'experts, venus du Nicaragua par exemple. Chaque ville aurait à mettre en place immédiatement un éco-centre, facilement accessible en plus d'instaurer un système de cueillette périodique des matières utilisables.

Recycler une matière utilisable, c'est comme l'enfouir : c'est une autre forme de **GASPILLAGE** qui, en fait, coûte plus cher. Recycler une matière coûte moins cher que de l'enfouir et d'en produire une nouvelle pour la remplacer.

On met en place des centres sophistiqués pour le traitement des matières dites 'résiduelles':

1. quand on sait que 85% de ces matières n'ont pas à être enfouies;
2. quand on sait qu'on les enfouit pêle-mêle;
3. quand on sait que ce qui nécessite toutes ces installations, c'est l'enfouissement des matières putrescibles, sources du jus de fermentation et des gaz à 'odeur d'œufs pourris'?

Avons-nous les moyens de nous payer ce **GASPILLAGE** ?

Afin de mettre fin au voyage des poubelles, chaque ville devrait être responsable de la gestion du cycle complet de ses déchets, de leur cueillette jusqu'à leur élimination sur son propre territoire. Nous n'avons pas le droit de continuer à enfouir les matières utilisables ou recyclables, sans égard pour les plus démunis des nôtres, ou d'ailleurs. La **JUSTICE INFINIE** pourrait aussi prendre la forme du **PARTAGE**, non pas de nos richesses, mais juste de la **PARTIE UTILISABLE** de nos **VIDANGES**.

## **DEUXIÈME PARTIE : PROJET DE PMGMR**

Normalement, à la lumière des solutions contenues dans le projet de PMGMR, je devrais me réjouir. Tel n'est pas le cas. Non pas que la plupart des solutions préconisées ne ressemblent pas à celles que j'avais soumises mais plutôt, parce qu'il contient des irritants majeurs, principalement au niveau de certaines orientations.

1. On continue de se traîner les pieds, à reporter la solution du problème à plus-tard, cette fois, jusqu'en 2013 tout en ayant de bonnes intentions ;
2. on continue à vouloir exporter les poubelles ailleurs ;
3. on n'a pas pris la peine d'extraire des rapports du BAPE les données essentielles à la compréhension des tenants et aboutissants relatifs à la présence d'un dépotoir ;
4. on continue à considérer le dépotoir de Lachenaie quand on sait qu'il a atteint sa pleine capacité, et on omet de considérer celui de Demix et celui de Saint-Michel ;
5. on divise la CMM en cinq secteurs dont l'un, l'île de Montréal, produit autant de déchets que les quatre autres secteurs réunis, avec les mêmes responsabilités ;
6. mis à part quelques brèves allusions à l'existence d'autres moyens pour l'élimination des déchets, aucune étude sérieuse ne vient appuyer la décision de ne retenir que l'enfouissement comme mode d'élimination des déchets.

Compte tenu des propositions faites au BAPE, certaines solutions méritent d'être commentées, notamment concernant :

7. les échéances des contrats de cueillette de déchets alors qu'on peut les renégocier;
8. l'absence de moyens suggérés pour la réduction à la source et le réemploi;
9. l'ajout d'un deuxième petit bac de récupération alors que ça prend un grand bac;
10. la mise en place d'un système sophistiqué alors que le compostage domestique est possible;
11. l'absence de recours aux petits entrepreneurs-recycleurs pour les encombrants;
12. l'opposition à compenser financièrement ceux qui subissent les poubelles d'ailleurs;
13. l'opposition à la tarification de l'industrie qui refilera ses coûts au consommateur;
14. la mise à niveau de tous les élus relativement au projet, avant qu'ils n'adoptent le plan.

Dans le dossier de Lachenaie, les ministres ont dit attendre l'adoption du Plan de la CMM. Déjà des signaux clairs avaient été donnés qu'on ne visait qu'à repousser le dossier dans le temps. Avec le projet déposé, on en a maintenant la preuve, du moins pour le volet 'lieux d'élimination des déchets'.

### **RECOMMANDATIONS :**

1. **QUE LE GOUVERNEMENT REFUSE TOTALEMENT LA DEMANDE DE BFI POUR L'AGRANDISSEMENT DE SON DÉPOTOIR SUR LA PARTIE NORD DE SA PROPRIÉTÉ ;**
2. **QUE LE GOUVERNEMENT REVOIT SA POLITIQUE ET OBLIGE CHAQUE VILLE, CHAQUE ARRONDISSEMENT LE CAS ÉCHÉANT, A TRAITER DORÉNAVANT SUR SON PROPRE TERRITOIRE TOUS LES DÉCHETS GÉNÉRÉS ET RECUEILLIS SUR SON TERRITOIRE**